

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N° 5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BRASSAC-LES-MINES

Par arrêté du Président en date du 03 octobre 2022, une enquête publique est ouverte pour la modification n°5 du PLU de Brassac-les-Mines.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui, dont l'évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité Environnementale, sera déposé à la Mairie de Brassac-les-Mines, siège de l'enquête, pendant 33 jours consécutifs

**Du lundi 7 novembre 2022 à 8h00 au vendredi 9 décembre 2022 à 16h00
et consultable par le public les lundis et vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
et les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Le dossier sera également consultable à partir du site internet de l'Agglo Pays d'Issoire : www.capissoire.fr ou sur un ordinateur mis gracieusement à la disposition du public pour consulter le dossier à la mairie de Brassac-les-Mines.

Les observations qui pourraient être faites sur ledit projet seront consignées sur un registre ouvert à cet effet en mairie, ou adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Madame le Commissaire Enquêteur - Enquête publique relative au PLU de Brassac-les-Mines - Mairie - 51 rue Charles Souligoux - 63570 Brassac-les-Mines ou par mail à l'adresse suivante : enquete-modif5brassac@capissoire.fr.

Les observations transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de l'Agglo (www.capissoire.fr) ; les autres observations seront tenues à la disposition du public, en Mairie de Brassac-les-Mines. Les courriers et courriels doivent impérativement parvenir au plus tard le vendredi 9 décembre 2022 à 16h00, heure de clôture de l'enquête publique.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Brassac-les-Mines aux jours et heures suivants :

- lundi 7 novembre 2022 de 9h00 à 12h00,
- mardi 22 novembre 2022 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 9 décembre 2022 de 14h00 à 16h00.

Madame Christiane MISSEGUE, proviseur de lycée en retraite, a été désignée commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en Mairie de Brassac-les-Mines, à la direction de l'Aménagement du Territoire de l'Agglo Pays d'Issoire et sur son site Internet à l'adresse suivante : www.capissoire.fr. Le projet de modification n°5 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis des partenaires, sera approuvé par délibération du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès de Madame Emilie BARGE, responsable Urbanisme - Planification, et Madame Emmanuelle SALAVILLE, assistante Urbanisme, à l'Agglo Pays d'Issoire (20 Rue de la Liberté - 63500 Issoire - Tél. : 04 15 62 20 00).